



N° 32/CO/P /HCRRUN

Lomé, le 17 NOV 2017

Communiqué de presse

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations élaboré par la CVJR, le HCRRUN entame ce mois de décembre 2017, l'étape des indemnisations proprement dites.

A cet égard, l'Institution a tenu, ce vendredi 17 novembre 2017, une réunion de travail technique avec les représentants des Institutions et de différents départements ministériels élargie au Comité de Gestion du Fonds Spécial d'Indemnisation (CGFSI) et à l'ONG AIMES-Afrique ainsi que les différents acteurs impliqués dans ce processus.

L'objectif étant de revisiter et de valider la stratégie de prise en charge médicale et psychologique des victimes vulnérables et la procédure de leurs indemnisations.

Les victimes vulnérables concernées par cette première étape d'indemnisation sont au nombre de 137 réparties sur toute l'étendue du territoire. Ce sont les victimes portant encore des séquelles physiques ou psychologiques graves et nécessitant des soins.

Les listes des victimes seront affichées au fur et à mesure de leur programmation au siège du HCRRUN et dans les chefs-lieux des régions économiques du Togo.

Le HCRRUN exprime sa compassion à toutes les victimes et salue leur patience dans l'attente de leur tour respectif pour leur indemnisation.



Pour le HCRRUN


La Présidente

Vivre ensemble, ... une nécessité !